

ALLOCATION DE LA GESTION PILOTÉE ESG

MARS 2018

MARCHÉS

Le mois de mars a été marqué par les propos protectionnistes du président Donald Trump envers les différents pays à l'origine du déficit commercial américain. Ces déclarations ont fait craindre une guerre commerciale et l'ensemble des marchés boursiers ont été touchés. Cependant les données économiques restent solides et constituent toujours un soutien.

ALLOCATION AU 29 MARS 2018

SUPPORTS ACTIONS	50,81 %	
AGIPI ACTIONS EMERGENTS	4,63 %	
AGIPI ACTIONS EUROPE	5,00 %	
AGIPI GRANDES TENDANCES	6,00 %	
AGIPI MONDE DURABLE	9,14 %	
AXA LABEL EUROPE ACT A EUR	4,94 %	
AXA WF FRM EUROZONE A-C EUR	7,07 %	
AXA WF FRM HUMA CAP A-C EUR	3,99 %	
MIROVA EUROPE SUST EQ FD R	3,50 %	
PICTET EMG MKT SUS EQ P EUR	3,04 %	
SYCOMORE SÉLECTION RESP R	3,50 %	

Les marchés d'actions corrigent au mois de mars, la baisse affecte l'ensemble des supports actions.

SUPPORTS DIVERSIFIÉS	5,44 %	
AGIPI CONVICTIONS	3,89 %	
SYCOMORE LS OPPORTUNITIES	1,55 %	

Les supports diversifiés sont légèrement négatifs sur le mois mais jouent leur rôle d'amortisseur.

SUPPORTS OBLIGATAIRES	43,74 %	
AB GLOBAL HIGH YIELD	1,96 %	
AB SICAV EMG MKT CP DBT EUR	0,00 %	
AGIPI OBLIGATIONS INFLATION	10,01 %	
AMUNDI CRÉDIT EURO ISR PC	6,01 %	
AXA WF EURO BONDS AC	3,51 %	
CANDRIAM SRI BD EU CORP C-C	4,99 %	
JPM EU GOVERNMENT BOND A	4,26 %	
MIROVA EURO SUS CP BD R EUR	5,02 %	
ROBECO QI GBL DC DUR DH EUR	7,98 %	

Les supports obligataires contribuent positivement sur le mois de mars.

Les fonds sélectionnables justifient majoritairement d'une note minimale de trois globes (hors fonds investissant sur les emprunts d'États ou monétaires, non notés par Morningstar, fournisseur indépendant de notation ESG)



Les fonds surlignés ont également été récompensés par le label d'État ISR

La Gestion pilotée ESG existe depuis moins d'un an, les performances correspondantes ne peuvent donc pas être communiquées.

L'investissement sur les supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour tous les supports en unités de compte, l'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, et non sur leur valeur, sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

ADIS, Centre de gestion des contrats d'assurance AGIPI - Siège social : 12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex - tél. 03 90 23 90 00 - Société anonyme de courtage d'assurances au capital de 480 000 € - Filiale d'AXA France Vie - Siret 306 843 731 00069 - Orias 07 029 368

AGIPI - Siège social : 12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex - tél. 03 90 23 90 00 - Registre des Associations du tribunal d'instance de Schiltigheim - volume 21 - n° 1049 - Siren 307 146 308 000 - NAF 9499Z ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 / ORIAS : www.orias.fr

